

N° 1 1986

au Canada 3,75\$
autre pays 4,25\$

Perspectives internationales

Revue d'opinion sur les affaires étrangères

doc
CA1
EA
I56
FRE
no 1,
1986

Olof Palme: La mort d'un juste

Dangers du libre-échange

**Les Organisations
non-gouvernementales**

**L'avenir des organisations
internationales**

Haïti: l'après duvaliérisme

Perspectives internationales

Revue d'opinion sur les affaires étrangères

Table des matières

N° 1 1986

Olof Palme: La mort d'un juste /
par Léonard Zamor 3

Pour une politique commerciale sensée /
par John Trent 5

Les Organisations non-gouvernementales (ONG)
et leur influence sur les politiques /
par Jutta Teigeler 12

Le multilatéralisme en crise /
par Paul-Normand Dussault 17

Haïti: que prépare-t-on pour madame Sidouane? /
par André Lachance 26

Au centre: section supplémentaire

Pour mémoire: bibliographie et renseignements sur les relations extérieures du Canada, fournis par le ministère des Affaires extérieures.

Perspectives internationales

Revue d'opinion sur les affaires étrangères

Perspectives internationales est publiée au Canada quatre fois l'an par International Perspectives, (95312 Canada Inc.), 302-150 rue Wellington, Ottawa (Ontario) K1P 5A4.
Téléphone: (613) 238-2628

Editeur:

Peter Martin

Rédacteur en chef:

Léonard Zamor

Assistants à la rédaction:

Julie Morin

David MacNeill

Production et mise en page:

Anita Bergmann

Adresse postale:

B.P. 949,

Succursale B

Ottawa, Canada

K1P 5P9

Perspectives internationales est une revue d'opinion sur les affaires étrangères. Les opinions exprimées dans les articles n'engagent que leurs auteurs et non pas, à moins qu'il en soit fait mention explicitement, les organismes dont ces auteurs peuvent faire partie.

ISSN 0381-4890

© 1986

Olof Palme (1927-1986): La mort d'un juste

Par Léonard Zamor

Sans prétention, terre à terre, doué d'un sens infaillible pour l'équité et la justice, Olof Palme n'avait pas son pareil parmi les chefs de gouvernements européens. Né en 1927, il était issu d'un milieu bourgeois. Son père était le directeur d'une compagnie d'assurance tandis que sa mère était issue de la noblesse balte. Après des études primaires et secondaires, il se rendit aux États-Unis où il obtint (en 1948) un diplôme de sciences politiques et économiques.

De retour en Suède, il passa sa licence en droit à l'université de Stockholm. S'il adhéra au parti social-démocrate en 1950, ce n'est que quatre années plus tard que sa carrière politique commença véritablement, lorsque Tage Erlander ("le père de la nation" et premier ministre de 1946 à 1969) fit de lui son secrétaire particulier. Protégé par son mentor, Olof Palme devint une sorte d'éminence grise au sein du gouvernement.

En 1957, il entre au parlement. Agé de trente ans, il y est alors le plus jeune député. Six ans après, il est nommé ministre. À cette époque, on voit déjà en lui le successeur de Erlander. Lorsqu'en octobre 1969, celui-ci démissionne de la présidence du parti, c'est à l'unanimité que Palme fut élu pour le succéder. En tant que chef du parti au gouvernement, il devint automatiquement premier ministre. Il est alors âgé de 42 ans, et est le plus jeune chef de gouvernement suédois.

En politique intérieure, Palme n'était pas des plus commodes. C'est avec une véhémence peu coutumière à la tradition parlementaire suédoise qu'il vilipendait ses adversaires politiques. C'est peut-être ce qui explique le fait qu'il ne fut jamais la figure paternelle que fut son prédécesseur. Aux élections de 1970, le parti social-démocrate perdit la majorité absolue et ne se maintint au pouvoir que grâce à l'appui des communistes.

Bien que profondément engagé dans la politique intérieure de son pays, c'est surtout dans la politique étrangère qu'Olof Palme trouva sa terre d'élection. Ardent adversaire de l'intervention américaine au Vietnam, il n'hésita pas à comparer publiquement les bombardements au-dessus d'Hanoï aux massacres de Guernica, de Lidicie, d'Oradour-sur-Glane et de Tréblinka. Il fut également l'un des premiers chefs de gouvernement à soutenir l'Ostpolitik de son ami Willy Brandt.

Tiers-mondiste et pèlerin pour la paix

En 1976, le parti social-démocrate perdit les élections en faveur de la coalition "bourgeoise" et Palme dut céder sa place au dirigeant centriste Thorbjörn Fälldin. C'était la première fois en 44 ans que les sociaux-démocrates se retrouvaient dans

l'opposition. Olof Palme profita de sa traversée du désert — qui devait durer six ans — pour s'engager pleinement dans l'arène internationale. Il s'implique intensivement au sein de l'Internationale Socialiste, dénonce l'apartheid, soutient les sandinistes au Nicaragua (où il se rend en 1984). Tiers-mondiste passionné, il travaille aux côtés de Willy Brandt dans la Commission Nord-Sud.

Sympathisant des divers mouvements pacifistes, il était en faveur d'un maintien du dialogue Est-Ouest. En tant que président de la Commission sur le désarmement qui porte son nom, il se prononça en faveur de la création d'une zone dénucléarisée dans la Baltique et entre les deux camps en Europe. Infatigable pèlerin de la paix, il poursuivit durant des années la mission de conciliation entre l'Iran et l'Iraq que lui avaient confiée les Nations Unies.

La prise du pouvoir par la coalition "bourgeoise", ne s'avéra être qu'un entr'acte. En septembre 1982, Palme revint au pouvoir, son parti remportant plus de 43% des suffrages. De retour au pouvoir, il respecta le changement du paysage politico-social suédois et renoua avec un socialisme plus réaliste et plus pragmatique en favorisant entre autre le développement de l'industrie privée. □

Pour une politique commerciale sensée

par John Trent

L'objectif de négocier un accord complet de libre-échange avec les États-Unis constitue une impasse pour le Canada. Pour comprendre cette affirmation, il faut d'abord saisir ce que l'on entend actuellement par l'expression "libre-échange nord-américain". Il ne s'agit certes pas du libre-échange dans sa forme théorique la plus pure. Dans cette magnifique utopie, chaque pays ne produirait que ce qu'il fait de mieux (ainsi, toutes les voitures d'Amérique du Nord seraient fabriquées au Japon . . . à moins que ce ne soit en Corée), et toutes possibilités pour l'État de mettre en oeuvre des politiques économiques seraient éliminées d'office. Il ne s'agit pas non plus de "libéralisation des échanges" au moyen d'un abaissement ou d'une élimination des mesures tarifaires; au demeurant, ceci est déjà prévu aux termes des négociations multilatérales du Tokyo Round, celles des Accords généraux sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT). En effet, aux termes de ces accords, près de 95% de nos exportations industrielles devraient pouvoir accéder au marché américain à des barrières tarifaires de 5% ou moins. Toute industrie canadienne assez agressive qui voudra avoir accès au marché américain l'obtiendra.

Il ne s'agit pas non plus d'un "accroissement des échanges commerciaux" canado-américains puisque le Canada expédie déjà 75% de ses exportations vers les États-Unis. (Tout fournisseur qui se trouverait dans une situation comparable avec un client important, saurait qu'il court le risque d'être inféodé à ce dernier.)

Le but véritable des négociations sur le "libre-échange" est de permettre aux entreprises canadiennes de se faufiler en douce sous le manteau du protectionnisme américain. On craint en effet que les américains veuillent avoir recours à des barrières non-tarifaires pour s'entourer d'un mur de protection, mesure dont le Canada devrait être exempté. Une telle façon de

John Trent est professeur au Département de Science Politique de l'université d'Ottawa.

Traduit de l'anglais par Richard Cummings.

penser va à l'encontre de deux principes importants de la politique étrangère canadienne. Premièrement, ne jamais s'engager dans un rapport bilatéral institutionnalisé permanent avec les États-Unis au sein duquel le Canada — à titre de partenaire secondaire — risquera toujours d'être contraint de jouer au jeu de "suivez-le-meneur".¹

Secondement, il ne faut jamais prendre des mesures susceptibles d'accoître les entraves aux échanges et au commerce internationaux. Or, un marché unifié en Amérique du Nord susciterait, à n'en pas douter, des tendances protectionnistes dans les autres régions du monde. Les régions et les continents deviendront alors les "nations" du XXI^e siècle et le monde se refermera une fois de plus. En nous associant avec les États-Unis dans un accord de libre-échange, nous entretiendrons précisément le type de climat international le plus susceptible de nuire aux intérêts canadiens.

Nous nous proposons de soutenir que les prétendus avantages économiques du protectionnisme en Amérique du Nord sont minimales par rapport aux coûts politiques, culturels, économiques, ainsi qu'en terme de politique étrangère.²

Négociateur selon les règles du jeu américaines

Le gouvernement canadien a déclaré d'entrée de jeu qu'il ne s'attendait pas à ce que les programmes régionaux ni les programmes sociaux ni les questions d'ordre culturel soient à l'ordre du jour des négociations. D'autre part, les principaux négociateurs américains ont ouvertement déclaré qu'ils s'attendaient à ce que tous les échanges entre les deux pays et toutes les formes de subventions directes ou indirectes, ainsi que les programmes d'aide et toutes autres barrières non-tarifaires imaginables, soient soumis au jeu de la négociation. Les visées américaines sont d'établir "un terrain de jeu de base", mais un terrain et des règles du jeu définis au départ par eux. Par exemple, les Américains ont déjà fait savoir qu'ils ne voyaient pas comment le Congrès pourrait abandonner les droits compensatoires et les règlements anti-dumping. Ceci illustre assez bien la situation inconfortable dans laquelle se trouveront les Canadiens: ils leur faudra continuellement s'ajuster aux règles de bases de l'économie américaine, aussi bien durant les présentes négociations que par la suite. Fondamentalement, nous les Canadiens, devons apprendre que les hommes politiques américains ne nous octroieront jamais de "traitement national" tant et aussi longtemps que nous ne ferons par partie de "la nation": la nation américaine, s'entend . . .

Et si l'on considère la négociation comme étant une partie de poker, on peut d'ores et déjà dire que M. Mulroney a perdu la partie en se départissant de l'Agence de tamisage des investissements étrangers et du programme énergétique national sans demander de compensation et en allant de surcroît jusqu'à déclarer que le pays est en faillite! Son négociateur, Simon Riesman, à qui (anticonstitutionnellement et contrairement au souhait des provinces) il a donné carte-blanche, semble croire que la position du Canada est si faible qu'il devra ajouter, en prime, les transports d'eau potable afin de "dorer la pilule".

Si le gouvernement semble si disposé à plaire aux Américains, il est peu probable qu'il soit en position de défendre les intérêts canadiens avec une quelconque vigueur. Qui plus est, Ottawa est si peu sûr de lui-même dans cette affaire que, si l'on en croit certains documents officiels confidentiels, toute sa stratégie se résumerait à étouffer cette question afin de ne pas susciter la curiosité du public ou pour éviter un débat de fond.

Dangers économiques

Les économistes et les politiciens canadiens qui sont en faveur du libre-échange, croient que cet accord forcera les milieux d'affaires canadiens à se restructurer pour mieux faire face à la concurrence mondiale et qu'il entraînera des économies d'échelle qui créeront, à la longue, des nouveaux emplois. À l'heure actuelle, ce genre d'argument ne semble pas tenir sur des assises bien solides: les études sur les économies d'échelle sont de plus en plus remises en question à cause de leurs modèles fautifs et de leurs hypothèses de départ par trop étriquées. On affirme que la croissance économique (provoquée par le libre-échange) doit provenir du secteur manufacturier alors que celui-ci est contrôlé à 50% par des intérêts étrangers et qu'il serait bien surprenant et peu probable que ces derniers changent leur fusil d'épaule et se permettent de concurrencer leurs compagnies mères. De plus, notons que la plupart des nouveaux emplois créés ces dernières années proviennent des secteurs de la petite et moyenne entreprise. Ce sont précisément ces secteurs (qui représentent 20% de l'Association canadienne des manufacturiers), alliés aux agriculteurs et aux syndicats qui pensent justement qu'ils n'auront plus de raisons d'être au Canada si nous prenons part à ce qui s'annonce être une union économique continentale.

Leurs peurs sont amplement justifiées. À titre d'exemple, il est bon de rappeler que, ces dernières décennies, les populations et les investissements ont déserté les États limitrophes du nord des États-Unis, malgré leur libre accès au vaste marché américain. Pendant cette période (entre 1950 et 1980), les provinces canadiennes, grâce à leur appartenance à un marché séparé ont affiché un taux de croissance plus élevé que les États du nord des États-Unis, tant à ce qui a trait à l'accroissement de la population et de l'augmentation du niveau de vie, soit 72% au lieu de 47%! Or James Kelleher, ministre canadien du commerce a reconnu que nous risquons de perdre près de 800 000 emplois pendant la période de rajustement au libre-échange, dans ce que les économistes appellent par euphémisme, une "douche froide" et une "dislocation"! Des études ontariennes parlent d'une perte de 281 000 emplois dans le secteur manufacturier, chacun d'entre eux supportant plusieurs autres emplois ailleurs dans l'économie canadienne.

Les Américains nous ont aussi fait savoir qu'ils voudraient que le Canada élimine les politiques gouvernementales d'achat préférentiel, les programmes d'expansion régionale, le processus de stabilisation des prix pour les industries des ressources naturelles, les programmes d'aide et de bien-être, les garanties sur les niveaux de production canadienne prévues

par le Pacte de l'automobile, les commissions de mise en marché des produits agricoles, les entreprises du secteur public ainsi que les efforts du gouvernement pour augmenter sa participation dans les industries culturelles. Ce qui est en jeu, somme toute, c'est tout le caractère distinct de l'économie canadienne et de nos politiques sociales progressistes, plus humaines et plus tolérantes. Cela limite aussi nos perspectives économiques à l'Amérique du Nord. C'est le cas du Pacte de l'automobile, au sein duquel les Canadiens croyaient s'être trouvés un abri à toutes épreuves et se retrouvent aujourd'hui avec un marché occupé à 28% par des voitures importées (dont près de 42% du marché des petites cylindrées), pendant que les Américains se dépêchent de faire l'acquisition, à l'étranger, des infrastructures de la production automobile qu'ils peuvent encore prétendre acquérir et contrôler.

Mais il y a pis encore: pendant que les Conservateurs s'amuse avec le libre-échange, l'économie canadienne pousse des cris d'alarme. Compte tenu des inclinations des Conservateurs pour réduire le rôle interventionnistes de l'État, et pour lorgner du côté des États-Unis lorsqu'il s'agit de trouver des solutions aux problèmes économiques, on ne sera pas surpris de noter qu'aucune politique et aucun programme ne sont présentement en préparation pour tenter d'orienter l'économie canadienne et la croissance du commerce. Voilà une belle façon de s'esquiver et de s'arranger pour ne pas faire face à ses responsabilités! Cette attitude va de plus à l'encontre des réalités internationales. La réalité est que nous nous débrouillons plutôt bien lorsqu'il s'agit de concurrencer les États-Unis (et ces négociations risquent d'entraîner une réduction de notre excédent commercial), mais que nous faisons piètre figure lorsqu'il s'agit de faire concurrence avec le reste du monde! Notons aussi que la réalité internationale n'en est pas une de "libre-échange" tel qu'on l'entend, mais qu'elle est dominée d'une part par les entreprises multinationales oligopolistique, et d'autre part, par une intégration des initiatives privées et publiques visant à favoriser le caractère compétitif des compagnies de chacun des pays en cause. Ce dont le Canada a besoin n'est pas tant d'auto-suffisance et de protectionnisme, que de politiques et de programmes qui fourniront les outils nécessaires aux entreprises canadiennes pour leur permettre de soutenir la concurrence avec le reste du monde. Nous avons plus besoin de nous faire confiance que de compter sur la panacée du marché américain. Nous devons reconnaître que la croissance économique est alimentée autant par une économie intérieure productive et équilibrée, que par un accroissement du commerce extérieur, une leçon que les Japonais ont apprise il y a déjà quelques années.

Les dangers culturels

Nous faisons face à des exigences semblables au niveau culturel: tout nous indique que les Canadiens doivent entreprendre des efforts positifs concertés pour soutenir leurs industries culturelles, telles l'édition, la vidéo, le cinéma, la radio et la télédiffusion. Mais les Américains veulent que ces

industries culturelles soient aussi l'objet de discussions à la table des négociations: et ils ne font pas du surplace en attendant notre réponse. D'autre part, ils exercent déjà des pressions pour que nous modifions les lois canadiennes touchant à la taxation de la publicité dans les magazines (cf. l'affaire *Time*) et dans les stations de télédiffusion frontalières, alors que la compagnie Gulf Western a menacé de pratiquer une politique de "terre brûlée", si on ne lui permettait pas d'acquérir la maison d'édition Prentice-Hall du Canada.

Une fois de plus, malheureusement, le problème fondamental n'est pas une question de politiques spécifiques, mais bien la veulerie fondamentale du gouvernement canadien. Notre problème n'est pas tant ce que les Américains nous font endurer, mais bien ce que nous nous infligeons à nous-mêmes. Toute cette question du libre-échange constitue un monument de faiblesse et d'incompétence. Aux yeux du monde entier, cela confirme les soupçons de ceux qui considèrent le Canada comme un serf des États-Unis. En effet, on est en droit de se demander pourquoi le Canada quémande cet accord de libre-échange, alors que les autres partenaires commerciaux des États-Unis, tels que le Japon et le Mexique n'en font pas autant.

Le libre-échange signifierait qu'on ne verrait plus se refléter dans les productions culturelles canadiennes tous les particularismes positifs et distincts de la réalité canadienne, des valeurs qui nous caractérisent et dont nous faisons profiter le monde entier: entre autres, notre respect des différences culturelles, notre propension naturelle à recourir à la diplomatie plutôt qu'à la force, notre sage compréhension des limites du pouvoir et notre valorisation équilibrée des besoins et des droits des individus et des collectivités.

Les dangers politiques

Tout comme dans le domaine culturel et économique, le danger fondamental qui nous guette est la disparition du Canada en tant qu'État souverain et l'indifférence de nos élus et des milieux d'affaires face à cet aboutissement logique d'un accord de libre échange. De chaque côté de la frontière, on s'accorde pour dire, à l'instar des premiers pronostics de l'ancien Secrétaire d'État, George Ball, et les écrits plus récents de Richard Gwyn,³ que le libre-échange devra inévitablement mener à un marché commun et, fort probablement, à une union politique. Le président Reagan a toujours présumé que les négociations sur le libre-échange devraient mener à la création d'un marché commun en Amérique du Nord.

À chaque étape de ce processus, à commencer par le libre-échange, le partenaire secondaire qu'est le Canada, sera inexorablement forcé d'harmoniser des politiques en fonction des critères américains, entraîné qu'il sera par la nature même des processus économiques et politiques. Les pressions se feront tout d'abord sentir dans les politiques de taxation, puis se déplaceront vers les politiques fiscales et monétaires, et les taux de change. Ce qui restera de programmes nationaux intérieurs sera soumis à la présence silencieuse des Américains à la table des négociations, et ce pour

toutes les décisions, alors que les hommes et femmes politiques, de même que les gens d'affaires canadiens devront constamment jeter un coup d'oeil par-dessus leur épaule pour vérifier si leurs actions seront acceptables selon les "règles du jeu" des Américains. Il ne restera plus d'outil pour le développement industriel alors que le "libre-échange" fera de l'économie canadienne un parapluie.⁴

De plus, comme l'a souligné avec justesse Robert Bourassa, durant la phase de transition du libre échange, les décisions d'ordre économique vont échapper aux corps législatifs et seront régies par des institutions non-électives et non représentatives. Voilà exactement la proposition mise de l'avant par la Commission royale MacDonald qui a suggéré qu'une commission bilatérale canado-américaine devrait être mise sur pied afin de contrôler la mise en application d'un code de conduite détaillé touchant les barrières non-tarifaires.

Pour une politique commerciale sensée

Pour la nième fois dans l'histoire canadienne, on constate une fois de plus que les leaders dans les domaines politiques et économiques canadiens paniquent en face d'une phase passagère des relations internationales. À cause de leur ignorance des réalités de l'économie canadienne, ils s'entêtent à poursuivre le mirage américain qui ne colle d'aucune manière aux besoins et aux réalités canadiennes. Ils oublient non seulement que la principale cause du problème commercial américain est le niveau trop élevé du dollar américain, mais aussi le fameux mot de P.E. Trudeau qui rappelait "qu'une souris ne pas partager le lit d'un éléphant".

À court terme, le Canada doit faire des pressions aux États-Unis pour obtenir des politiques qui amèneront une baisse du dollar américain, à un rythme plus rapide que ne le font actuellement les pressions du marché international. Au niveau international, le Canada doit joindre ses efforts avec ceux des États-Unis pour faire pression sur le Japon, les pays non industrialisés et le Marché Commun européen pour exiger d'eux des pratiques commerciales plus équitables et un plus grand accès à leur marché respectif. Le gouvernement doit aussi être prêt à s'interposer activement pour protéger les industries canadiennes contre les pratiques protectionnistes américaines injustifiées, au moyen de représentations politiques efficaces et les procédures prévues par le GATT, et même par des subventions temporaires aux industries canadiennes, le cas échéant.

On a aussi suggéré que nous mettions sur pied notre propre organisme d'examen ainsi qu'un tribunal administratif, afin de décider si les compagnies canadiennes s'adonnent à des pratiques de concurrence déloyale.⁵ Cette dernière instance serait aussi mandatée pour déterminer les montants des compensations à être versées aux industries qui ne violeraient pas les règles de bases fondamentales. De plus, afin d'apaiser les provinces maritimes et celles de l'Ouest, on pourrait également prévoir l'insertion de nouveaux éléments d'analyse dans la formule des paiements de péréquation

pour compenser tout fardeau inégal de mesures tarifaires et non-tarifaires susceptibles d'avantager les provinces centrales. Finalement, le Canada devrait poursuivre sa politique de travailler à l'accroissement du commerce multilatéral en encourageant des actions plus promptes et résolues dans le cadre des accords du GATT.

Toutefois, ces recommandations ne suffisent pas: les gouvernements provinciaux et le gouvernement fédéral, les syndicats et le monde des affaires doivent travailler de concert pour énoncer un programme de développement économique canadien qui:

- créera un marché du libre-échange à l'intérieur du Canada;
- augmentera les investissements des épargnants canadiens dans les entreprises canadiennes;
- rendra les entreprises canadiennes plus compétitives sur les marchés internationaux, plus particulièrement dans la région de l'Asie et du Pacifique;
- permettra la reprise du contrôle de l'industrie canadienne;
- élaborera des projets communs internationaux qui créeront des emplois au Canada;
- et finalement, rationalisera les politiques d'achat gouvernementales.

Rien n'assure cependant que le gouvernement du Parti Conservateur, si l'on tient compte de ses orientations actuelles, donnera suite à ces conseils; mais, en se fiant aux antécédents historiques tout au moins, on ne voit pas pourquoi les Conservateurs considèreraient les présentations comme allant à l'encontre des lignes directrices de la tradition du parti.

Si M. Mulroney n'emprunte pas cette voie, alors, comme le soulignait avec humour M. Mel Hurtig lors d'une récente allocution à l'université d'Ottawa, les Canadiens se trouveront dans la position cocasse de ceux qui "sautant de la fenêtre de l'opportunisme économique, vont tout simplement aller s'écraser sur le terrain de jeu des Américains, tout en subissant au passage une douche froide." □

1. John Holmes, *Life with Uncle: The Canadian American Relationship*, University of Toronto Press, 1981.
2. Pour plus de détails voir R.A. Young, "Last, Worst Deal", *Policy Options*, Juillet 1985, pp. 4-9.
3. R. Gwyn, *The 49th Paradox*, McClelland and Stewart, Toronto, 1985.
4. Abraham Rotstein, "Hidden Cost of Free Trade", *International Perspectives*, Juillet-Août 1985, pp. 3-7.
5. Young, op. cit., p. 9.

Les Organisations non-gouvernementales (ONG) et leur influence sur les politiques du développement

par Jutta Teigeler

On ne saurait rendre justice à l'extrême variété des ONG, à la dynamique interne et externe de chaque organisation si on les traite comme une entité. Il est toutefois possible de mettre à jour les questions importantes auxquelles les ONG doivent faire face si elles veulent maintenir un certain degré d'autonomie et une certaine influence dans le processus de prise de décision.

Il n'existe à ce jour aucune évaluation exhaustive du travail des ONG canadiennes ni de leur impact à l'étranger. Toutefois, une équipe de leaders d'ONG et de chercheurs oeuvrant au sein de l'Institut Nord-Sud d'Ottawa a commencé à compiler des données à cet effet. D'autre part, on peut noter, çà et là, dans les milieux universitaires un certain intérêt pour l'aide au développement non-gouvernemental au Canada. Récemment, John Clark a présenté au Département de science politique de l'Université de Toronto une étude sur les ONG canadiennes et leur influence sur la politique canadienne en matière de développement.

Les caractéristiques des ONG

Le mot "ONG" a été conçu par les Nations-unies pour désigner les organisations travaillant hors du carcan des souverainetés nationales. Aujourd'hui, nombre de collaborateurs aux ONG trouvent ce terme par trop restrictif. Selon Nigel Martin, directeur exécutif du Conseil canadien pour la co-opération internationale (une organisation co-ordonnant les activités d'environ 110 autres organisations oeuvrant dans le domaine de l'aide internationale), "les ONG n'aiment guère qu'on les définissent par ce qu'elles ne sont pas et préféreraient un terme qui rende compte positivement de la dimension unique et vitale de leur existence. Aux États-Unis on utilise le sigle PVO (Private Voluntary Organization) et au Canada, on parle de plus en plus d'Organisation de Bénévoles Internationaux du Canada (OBIC)."

Jutta Teigeler est consultante sur le développement international.

Traduit de l'anglais par Léonard Zamor.

Au Canada, on estime à plus de 300 le nombre de groupes oeuvrant dans le développement international. Quelques-uns, indépendants et d'autres étant des succursales d'organisations nationales; plusieurs autres, enfin ne sont même pas inscrites officiellement. Plus de 200 d'entre elles ont reçu des subventions du gouvernement. La diversité des ONG canadienne à la fois dans leur mission, leurs ressources et leur définition du développement, leurs champs d'intervention et leur orientation politique, les rend irréductibles à toute catégorisation. Certaines ONG n'oeuvrent que dans des secteurs spécifiques, tels que la santé, alors que d'autres ont des programmes qui s'adressent à plusieurs secteurs. Certaines, bien établies, sont liées à de plus grandes organisations sociales, possèdent un grand nombre de membres et disposent d'assez substantielles ressources financières indépendantes, alors que d'autres sont petites et disposent d'un budget réduit.

Certaines ONG ne font essentiellement que se procurer des capitaux pour les programmes de développement internationaux, alors que d'autres consacrent leurs ressources afin d'éduquer le public canadien au sujet de la vie dans les pays en voie de développement et sur le concept d'interdépendance globale.

John Clark divise les ONG en trois groupes principaux:

— Le groupe I, le plus grand, est celui des ONG qui évitent de prendre position sur des questions politiques, de soumettre des lignes d'action au gouvernement, ainsi que de produire de la documentation sur le développement qui critique la politique canadienne en matière d'aide au développement.

— Le groupe II, est composé d'un nombre assez restreint d'organisations laïques qui concentrent leurs efforts à la formulation des politiques canadiennes sur certaines questions ou sur des régions géographiques spécifiques.

— Le groupe III, englobe les principales Eglises et les organisations plus radicales. Il s'occupe de produire de la documentation sur le développement international parfois des plus critiques à l'endroit de la politique officielle d'aide canadienne au développement.

La nature des ONG a changé avec la société canadienne. "Traditionnellement, affirme Nigel Martin, les organisations charitables étaient créées et gérées par des bénévoles dont la fortune personnelle leur permettait de consacrer temps et argent à l'aide de leurs prochains infortunés. Aujourd'hui, l'ONG typique est gouvernée par des bénévoles, et des tâches qui furent il y a dix ou quinze ans exécutées par des ménagères bénévoles le sont par des employés rémunérés.

Les ONG dépendent, dans une large mesure, des dons du public en général qu'elles sollicitent ". . . en faisant appel à son coeur plutôt qu'à sa tête." Les subventions gouvernementales représentent une autre source importantes de capitaux dans des proportions qui vont de un à neuf dans le cas de projets mise en oeuvre conjointement par le gouvernement et les ONG.

La plupart des ONG délaissent l'approche du développement basée sur un modèle traditionnel et hiérarchique de la charité envers les pauvres au profit d'une approche qui met l'accent sur l'interdépendance globale et sur les activités politiques qui entraîneraient un changement dans la distribution des ressources. De ce fait, la plupart préfèrent se consacrer à des programmes de développement à long terme dans des domaines comme la santé, l'éducation et la production alimentaire. Elles admettent sans ambage que l'aide traditionnelle ne représente qu'une goutte dans l'océan et que les problèmes mondiaux de développement ne sauraient être résolus sans que de profonds changements dans l'ordre économique mondial ne soient effectués.

Selon N. Martin, la loi canadienne "reflète encore une approche moyen-âgeuse de la charité." En effet, en 1978, le ministre du revenu a émis un mémo rappelant les organisations de charité que le droit commun leur interdisait "toute objet politique de même que de se livrer à des activités politiques." Selon le ministre, la raison d'être de ces organisations ne saurait être en premier lieu d'influencer le processus de prise de décisions politiques ni celui d'inciter un gouvernement de prendre une position ou de changer de politique. Ainsi, selon N. Martin, la plupart des ONG viole quotidiennement à la fois l'esprit et la lettre de la loi canadienne."

Le succès et la crédibilité d'une organisation, poursuit Martin dépend du degré auquel elle a pu établir un équilibre raisonnable entre les bénévoles qui oeuvrent sur le terrain et les cadres rémunérés. La façon dont les projets sont habituellement choisis reflète ce préjugé en faveur des actions de groupe et une propension à travailler dans le cadres des réseaux établis. "Les villageois identifient les projets qui s'organisent de leur propre chef, identifient leurs problèmes et déterminent les politiques ou les projets pour résoudre les problèmes."

Concevoir autrement les programmes

Au cours des ans, les ONG se sont bâties une solide réputation par leur politique de développement centrée sur les gens et leur capacité à répondre promptement et efficacement aux besoins de la communauté. Pour Bill McWinney, vice président de l'ACDI, "le rôle des ONG est probablement plus efficace à l'étranger qu'au Canada. Elles se portent bien et la part de l'aide au développement qui leur revient est passée de six à dix pourcent."

Mais le succès est accompagné de nouvelles pressions. Les coopérants au développement bilatéral se méfiant de la bureaucratie gouvernementale, des délais et de la corruption, font de plus en plus appel au secteur privé pour la réalisation de leur programme. "Nous avons appris que le gouvernement et le secteur privé ont besoin l'un de l'autre en matière de développement," nous dit Lewis Perinbam vice-président à l'ACDI pour les programmes spéciaux. "Le développement international ne concerne pas que les gouvernements, les agences internationales et le secteur privé. Il réclame avant tout la participation des citoyens . . . Nous disposons heureusement des moyens d'impliquer ceux-ci. Nous pouvons le faire à travers le vaste nombre des organisations bénévoles . . ."



Affaires extérieures
Canada

External Affairs
Canada

Pour mémoire

Canada

Supplément à Perspectives internationales N° 1 1986

I. Vient de paraître sur les relations extérieures du Canada
(liste bibliographique dressée par le bibliothèque).

1. Livres

Arms control and disarmament in outer space. Sous la direction de Nicolas M. Matte. Montréal: McGill University, Centre for Research of Air and Space Law, 1985.

L'Asie orientale: nouveau centre de pouvoir dans le système international. Congrès des relations internationales du Québec, 27-28 septembre 1984. Québec: Centre québécois de relations internationales, 1985 (choix 17).

Bercuson, David J.

Canada and the birth of Israel: a study in Canadian foreign policy. Toronto: University of Toronto Press, 1985.

Sous la direction de Byers, R.B.

The denuclearisation of the oceans. London, Sydney: Croom Helm, 1986.

Campbell, William A.B. et Richard K. Melchin

The Soviet threat: how real for Canadians? Vancouver: Canadian Conservative Centre, 1986.

Canada: the state of the federation 1985. Sous la direction de Peter M. Leslie. Kingston, Ont.: Institute of Intergovernmental Relations, Queen's University, 1985.

Canada's trade with the Soviet bloc: the report of a Working Group of the CIIA, May 1985. Toronto: Canadian Institute of International Affairs, 1985.

Canada & the world: national interest and global responsibility. A response to the Green Paper on foreign policy by members of the Group of 78. Ottawa: The group of 78, 1985.

Dasah, Bernard Z.

The UNCTAD commodity fund: is it getting anywhere? Ottawa: University of Ottawa, Institute for International Co-operation, 1980.

DeLong, Linwood

A guide to Canadian diplomatic relations, 1925-1983. Ottawa: Canadian Library Association, 1985.

Foreign state "immunity"; Law Reform Commission Report no. 24. Canberra: Australian Government Publishing Service, 1984.

Foreign students in Canada: a neglected foreign policy issue. Ottawa: North-South Institute, 1985.

High tech and the high seas. Sous la direction de Brian MacDonald. Toronto: Canadian Institute of Strategic Studies, 1985.

Sous la direction de Ismael, Tareg Y.

Canada and the Arab world. Edmonton: University of Alberta Press, 1985.

Lyster, Simon

International wildlife law: an analysis of international treaties concerned with the conservation of wildlife. Cambridge: Grotius, 1985.

Mahant, Edelgard E. et Graeme S. Mount

An introduction to Canadian-American relations. Toronto: Methuen, 1984.

Martin, Paul

A very public life. Volume II: So many worlds. Toronto: Deneau, 1985.

Morton, Desmond

A military history of Canada. Edmonton: Hurtig, 1985.

National regional interest in the North. Third National Workshop on People, Resources and the Environment North of 60°, Yellowknife, Northwest Territories, 1-3 June 1983. Ottawa: Canadian Arctic Resources Committee, 1984.

Porter, Roger B.

The US-USSR grain agreement. Cambridge: Cambridge University Press, 1984.

Sekaly, Raymond R.

La mondialisation de l'industrie automobile. Ottawa: Université d'Ottawa, Groupe d'Etudes en développement international, 1984.

Smillie, Ian

The land of lost content; a history of CUSO. Toronto: Deneau, 1985.

Tataryn, Lloyd

The pundits: power, politics and the press. Toronto: Deneau, 1985.

Trafficking in apartheid; the case for Canadian sanctions against South Africa. Toronto: SACTU Solidarity Committee, 1985.

2. Articles

Arkin, William M.

"Canada — too close for comfort." *Bulletin of the atomic scientists* 42 (mars 1986) 44-5.

Austen, Ian

"A tough debate on acid rain." *Maclean's* 99 (24 mars 1986) 16.

Barry, Donald

"The Canada-European Community long term fisheries agreement: internal politics and fisheries diplomacy." *Revue d'intégration européenne* 9 (automne 1985) 5-28.

Brecher, Irving

"Strengthening the trade case: the reasons for Canada to seek a free-trade deal with the United States are even stronger than the Macdonald Commission has stated." *Options politiques* 7 (janvier 1986) 24-28.

- Capps, Alan
 "Update on Canada's air defence: staff report." *Journal of defence diplomacy* 3 (novembre-décembre 1985) 55-56.
- Chapin, P.H.
 "The Canadian public and foreign policy." *International Perspectives* (janvier/février 1986) 14-16.
- Clugston, Michael
 "A declaration of war against the Western world." *Europe* 2/3 (été) 16-18.
- David, Charles-Philippe
 "Canada and the superpowers." *International Perspectives* (novembre/décembre 1985) 10-12.
- Deeg, Frank
 "Encourage EC-Canada industrial cooperation — an important commitment." *Europe* 5 (hiver 1985) 15-16.
- Drummond, Ian M.
 "On disbelieving the commissioner's free-trade case. (Macdonald Report)." *Canadian Public Policy* 12 (février 1986) 59-67.
- Ford, Ashley
 "Automakers drive to Canadianize production: Japanese automakers' investment in Canada may reach \$1 billion before the dust settles." *Asia Pacific business* 2 (janvier 1986) 20-21.
- Frum, David
 "In defence of strategic defence: why Brian Mulroney made a grave mistake in rejecting Star Wars." *Saturday night* 101 (janvier 1986) 13-20.
- Gessell, Paul
 "Pressing the trade issues." *Maclean's* 99 (20 janvier 1986) 11.
- Godfrey, Steve
 "Canadian sanctions and southern Africa." *International Perspectives* (novembre/décembre 1985) 13-16.
- Graham, William C.
 "Reflections on United States legal imperialism: Canadian sovereignty in the context of North American integration." *International Journal* 40 (été 1985) 478-509.
- Gredal, Eva
 "Combatting trade wars not only reason to talk: EC-Canada relations." *Europe* 2/3 (été) 36-37.
- Hare, Alison
 "An acid rain agenda." *Maclean's* 99 (20 janvier 1986) 9.
- Hutcheson, John
 "Cultural free trade." (editorial) *The Canadian forum* 65 (décembre 1985) 4-5.

Jaffe, Mark et Lenny Glynn

"How's that boy? You want free what?: Brian Mulroney's free trade initiative got a fast welcome in Washington — but a sluggish follow through . . ." *Canadian business* 59 (janvier 1986) 78-82, 97.

Janigan, Mary

"A free-trader's appeal." *Maclean's* 99 (6 janvier 1986) 38.

Jansen, Gordon W.V.

"The United States-Israel free trade area agreement: a model for Canada?" *Canadian business review* 12 (automne 1985) 24.

Jenkins, Barbara

"Re-examining the 'obsolescing bargain' a study of Canada's National Energy Program." *International Organization* 40 (hiver 1986) 139-165.

Jewett, Pauline

"Toward an independent foreign policy." *International Perspectives* (novembre/décembre 1985) 9-10.

Jockel, Joseph T.

"The Canada-United States relationship after the third round: the emergence of semi-institutionalized management." *International Perspectives* 40 (automne 1985) 689-715.

Keenleyside, T.A., W.C. Soderland et B.E. Burton

"A tilt to indifference? The Press and Canadian foreign policy in the Middle East, Autumn 1982." *Middle East focus* 8 (juillet 1985) 6-14.

Kilgour, David

"Canada and Latin America." *International Perspectives* (janvier/février 1986) 19-21.

Kimbrough, Kent P.

"Foreign aid and optimal fiscal policy." *Canadian Economic Association* 19 (février 1986) 35-61.

Kirton, Jack Barei et Edi Smockum

"A continuing concern: Canadian television news coverage of the Middle-East in the winter of 1982-83." *Middle East focus* 8 (juillet 1985) 15-20.

Legault, L.H.

"A line for all uses: the Gulf of Maine boundary revisited." *International Journal* 40 (été 1985) 461-477.

Mackenzie, Hilary

"Raising the stakes of free trade." *Maclean's* 98 (16 décembre 1985) 13-14.
"The battle over defence." *Maclean's* 99 (24 mars 1986) 20-33.

MacQuenn, Ken

"Free trade: opening the door." *Maclean's* 99 (6 janvier 1986) 34-36.
"High hopes for the 'haiku' Summit." *Maclean's* 99 (20 janvier 1986) 8.

- Maule, Christopher et Andrew Vanderwal
 "International regulation of foreign investment." *International Perspectives* (novembre/décembre 1985) 22-27.
- McDonald, Marci
 "Straight talk at the summit." *Maclean's* 99 (24 mars 1986) 10-13.
- Metcalfe, Brian
 "Increased share for foreign schedule B Banks." (Five years after its birth, a look at Canada's foreign banking community.) *Canadian banker* 92 (décembre 1985) 50-51.
- Morris, Nomi
 "A new outer-space investment." *Maclean's* 99 (20 janvier 1986) 45.
- Morton, Desmond
 "Canada's first expeditionary force: the Canadian contingent in South Africa, 1899-1900." *Canadian defence quarterly* 15 (hiver 1985/86) 41-46.
- Moskau, J.J.
 "James Kelleher takes on trade." *Canadian Export World* 1 (décembre 1984) 6-8.
- Nichols, Mark
 "Free trade in the balance." *Maclean's* 99 (10 février 1986) 10-12.
- Nossal, Kim
 "Rhetoric and reality: the government should enunciate its foreign policy instead of using the disingenuous process of public consultation through its green paper." *Options politiques* 7 (janvier 1986) 5-6.
- Paré, Jean
 "Libre-échange: l'année de la souris." (éditorial) *L'Actualité* 11 (janvier 1986) 9.
- Pole, Ken
 "Helping others help themselves. The Canadian International Development Agency seeks excellence — not charity." *Canadian Export World* 1 (février 1985) 13-16.
- Proulx, Pierre-Paul
 "Free trade is not enough: besides negotiating with the USA we need to deal with the problems and adopt policies not covered in the Macdonald report." *Options politiques* 7 (janvier 1986) 11-15.
- Reid, Escott
 "Strengthening the North Atlantic Alliance." *International Perspectives* (novembre/décembre 1985) 3-6.
- Ross, Alexander
 "Free trade's Mr. Tough Guy." *Canadian Business* 59 (mars 1986) 22-29, 101-102.
- Ross, Michael
 "Pursuing a dream at a Gallic summit." *Maclean's* 99 (24 février 1986) 22-26.
- Russell, Nancy L.M.
 "The return of the nationalists." *Canadian forum* 15 (octobre 1985) 6-9.

Très jalouses de leur indépendance, lorsqu'il s'agit de programmes, les ONG aiment se croire aux commandes. Elles préfèrent formuler ceux-ci avec leurs partenaires étrangers en espérant que le gouvernement acquiescera à leur demande de capitaux. Selon Rick Patten, président du CCCI et directeur exécutif du conseil national des YMCA, "les ONG préfèrent un modèle co-opératif (pareil à celui utilisé pour les allocations de l'aide monétaire d'urgence en Afrique) dans lequel elles avaient leur mot à dire en ce qui a trait à l'allocation de l'argent."

Cooptation, association ou mariage de raison

Les ONG canadiennes ont joui d'une relation spéciale avec leur gouvernement. On a fait l'éloge de cette association de co-opération dans le monde entier et on l'érige volontiers en exemple à suivre par les autres pays. Cette association n'a toutefois pas été sans problèmes. Les ONG qui n'étaient pas la branche internationale d'institutions plus grandes, disposant de capitaux indépendants (telles que le YMCA ou les Églises) sont devenues, ces dernières années, de plus en plus dépendantes des deniers publics. Ainsi, le principe selon lequel on "ne doit pas cracher dans la main qui nous nourrit" se fait sentir dans un propension à l'auto-censeur subtile et dans les priorités conflictuelles. Le cas du SUCO est à cet égard révélateur.

Les ONG britanniques avaient appris la même leçon quelques années auparavant. "Après l'arrivée au gouvernement de Mme Thatcher en 1979, nous dit Terry Lacey, ancien directeur exécutif de War on Want et président de International Broadcasting Trust, les ONG ont dû subir le contre-coup de la disparition progressive des subventions du gouvernement britannique. Cette crise nous a rendu plus fort. Nous nous sommes rendu compte que la seule façon pour nous de survivre était de devenir totalement commercial . . . nous nous sommes également rendus compte qu'à moins que nous nous battions ensemble notre disparition était imminente. Les ONG britanniques créèrent alors IBT, un consortium de quelque huit agences de développement, de groupes environnementalistes, éducatifs, féministes, etc. qui se spécialise dans la production audio-visuel pour la télévision, et dont les profits sont utilisés pour subventionner les programmes des organisations membres.

Au Canada, les secteurs gouvernemental et non-gouvernemental sont interdépendants. Toutefois, la question de l'autonomie des ONG et de leur capacité à formuler une politique indépendante devient particulièrement importante dans les cas où la politique officielle du gouvernement rentre en conflit avec les conceptions des agences bénévoles, comme c'est le cas au sujet de l'Amérique centrale.

En 1982, le politologue Cranford Pratt soutenait que "le gouvernement n'agit pas avec les groupes de pression oeuvrant dans le domaine du développement de la même manière qu'il le fait avec le monde des affaires et de l'industrie parce qu'il n'attache pas la même importance aux questions

qu'ils soulèvent." Récemment encore, M. Pratt confirma ce point de vue: "Les ONG n'ont pas eu une très grande influence parce que le gouvernement ne les considère pas comme un facteur important qu'il doit prendre en considération lors du processus de prise de décision. La politique extérieure est conçue avant tout par des intérêts commerciaux. Le gouvernement ne consulte les ONG que pour la forme."

Toutefois, la plupart des officiels du gouvernement et des parlementaires sont enclins à donner plus de crédit aux ONG que celles-ci se donnent à elles-mêmes. Par exemple, John Higginbotham, directeur du service des relations économiques internationales du Ministère des affaires extérieures, encourage les ONG à continuer de présenter leur point de vue. "Le gouvernement, dit-il, est très sensible aux préoccupations des ONG. Il l'a écouté au sujet de l'Afrique du Sud, de l'IDS ou du commerce canado-américain." Si M. Higginbotham admet volontiers que le monde des affaires a plus de poids il croit que ". . . si personne n'avait réclamé de l'aide pour le Nicaragua, il est probable que le Canada n'aurait rien fait."

Le développement-spectacle

Le fait d'attirer l'attention des média d'information sur une question particulière joue un grand rôle dans la façon dont le gouvernement la considère. "Nous avons essayé pendant des mois de faire connaître au gouvernement les faits au sujet de l'Éthiopie et nous n'avons même pas pu obtenir un rendez-vous. Mais il a suffi que la Presse Canadienne publie une petite dépêche pour mettre les bureaucrates en effervescence", se souvient Nigel Martin.

En effet, les ONG ont en vain cherché à attirer l'attention du gouvernement sur la "crise" éthiopienne des années avant qu'elle ne devienne un événement médiatique. L'attention mondiale a été mobilisée après qu'une ONG britannique a finalement convaincu un journaliste de la BBC de faire un documentaire sur la sécheresse.

Le rédacteur-en-chef du *Citizen* d'Ottawa, M. K. Spicer a conseillé au ONG canadienne de suivre la voie de l'industrie du divertissement (et ce bien avant le spectacle "Live-Aid" de l'été dernier qui a permis d'amasser environ 15 millions de dollars en une soirée): mettre en scène des comédies de situation sur le développement international et engager des personnalités du show-business pour rendre public leur message.

Nous assistons aujourd'hui à une nouvelle co-opération entre des entités jusqu'ici séparées: les co-opérants dans le domaine du développement et les stars du show business. L'internationalisme est décidément très à la mode.

Cela demandera une forte dose d'imagination pour transposer aux réalités du XXI^e siècle où le prix d'une tasse de café pourrait déclencher une guerre nucléaire, la vision d'un monde meilleur initialement conçu par des missionnaires du XIX^e siècle. L'ingénieur et penseur du développement californien Willis Harman a comparé les mouvements bénévoles aux cellules qui combattent les infections dans le corps humain et mieux encore aux

cellules qui permettent à la larve de se transformer en papillon. Les différentes phases de cette métamorphose vont probablement façonner les rêves des gens obstinés du secteur bénévole, bien que cela puisse être un processus lent et parfois frustrant. □

Le multilatéralisme en crise et l'avenir des organisations internationales

par Paul-Normand Dussault

Quel futur les organisations internationales nous ménagent-elles? Se dirige-t-on vers un "véritable universalisme" ou vers un affrontement des blocs? Les mécanismes de légitimation des relations multilatérales, soumis à rude épreuve ces dernières années, opèrent dans un contexte de lutte idéologique et politique dont l'issue est incertaine. Le contentieux porte sur les bénéfices que chacun (peuple, nation, État) peut tirer d'institutions construites sur les grabats de la Deuxième Guerre. En ce sens, l'avenir dépend d'une configuration d'idées d'où émerge une tendance vers le réformisme, avec comme fer de lance une conception de l'ordre.

La critique des tentatives visant l'instauration d'un NOEI (Nouvel ordre économique international) prend le plus souvent deux formes: soit, une évaluation des mesures mises en oeuvre dans chaque domaine de la coopération internationale, soit, une synthèse des objectifs présentés par les blocs (groupe de l'O.C.D.E., les 77, les socialistes) impliqués dans les négociations. Le présent article s'inspire d'une troisième approche, i.e. l'examen des formations sociales en cause.

La proposition principale pourrait se résumer de la façon suivante. Les débats au sujet de l'ordre international ont, par un jeu dialectique, renforcé le multilatéralisme, accusé son caractère inévitable et mieux identifié ses lacunes. L'analyse suivra un cheminement en cinq points. En premier lieu, il faut identifier les failles du mondialisme comme courant de pensée. L'une des variantes de cette idéologie vise le dépassement des égoïsmes nationaux par la création d'un consensus planétaire entre les États. La deuxième étape

Paul-Normand Dussault est professeur à la faculté des Sciences sociales de l'Université d'Ottawa.

permet de situer les formations sociales en interaction et de démontrer comment surgissent des perspectives de classes sur le rôle de l'organisation internationale. La troisième section tente de cerner les bases sur lesquelles, à travers les luttes idéologiques notamment, s'établit une communauté d'intérêt entre différentes fractions de la bourgeoisie internationale et ses alliés. La quatrième étape illustre le rôle des États (individuel et collectif) dans le processus pour aboutir, enfin, à une réflexion sur l'importance du multilatéralisme reformé dans les rapports entre les peuples.

L'approche retenue attire l'attention sur les formations sociales pour permettre une vue d'ensemble du multilatéralisme comme phénomène politique. Aux cours des quatre dernières décennies, les institutions internationales ont fait éclater les cadres traditionnels de la politique internationale (la diplomatie bilatérale du Pouvoir) et infiltré plusieurs sphères sociales. Elles ont mis à nu un ensemble de contradictions dans les rapports entre les peuples. L'ONU, entre autres, a fait surgir de nouvelles pratiques politiques dont il faut cerner le sens. L'interprétation de la vie multilatérale révèle des poussées en plusieurs sens où semble, pour l'instant, dominer une volonté de renforcer la coopération.

Le mondialisme: une idéologie de l'adaptation

Les phalanges sociales-démocrates du monde occidental poussant de temps à autre un cri de protestation. Leur chant a repris suite à l'échec de la VI^{ème} CnuCED tenue en juin 1983 à Belgrade (Yougoslavie).

La commission Brandt, reconstituée à la suite d'une première entreprise idéologique fructueuse, avait pourtant dans un second rapport proposé une nouvelle panoplie de "mesures d'urgence" pour redresser la situation mondiale et amener les divers pays à une attitude "plus positive et réaliste". Le "lamentable fiasco de Belgrade" aurait laissé un goût amer à ceux qui espéraient voir enfin démarrer les fameuses négociations Nord-Sud. Non seulement le principal objectif de la conférence — c'est-à-dire, créer un consensus global sur les politiques susceptibles de conduire à la reprise de l'économie mondiale — était-il raté, mais les réticences des pays industrialisés à l'égard d'un éventuel *contrat mondial* devenaient plus manifestes. Hélas, le mondialisme rousseauiste ne fait plus recette!

L'analyse qui suit prend pour cible l'ensemble des relations multilatérales et tentera de placer les pratiques des divers organismes internationaux gouvernementaux dans une perspective plus large afin de démontrer comment — l'exploitation accrue du "Tiers-monde" en temps de crise s'avérant essentielle à la reproduction du capital — les propositions du nouvel ordre avaient dès le départ du plomb dans l'ail.

L'approche proposée se fonde sur un postulat qui prend le contrepied des propos tenus par la Commission Brandt. Pour cette dernière, la récession prolongée dans les pays industrialisés est la cause de la crise dans l'économie mondiale. La récession, nous-dit-on, produit des effets dévastateurs sur les pays du Sud, lesquels ne sont plus en mesure de s'approvisionner en biens manufacturés auprès des pays industrialisés, d'où une crise dans les échanges internationaux.

Cette vision linéaire et tronquée de la vie économique ne tient pas compte du lien étroit entre production et échange. Comme le fait remarquer Deborah Bryceson, il existe dans les pays du Sud une multitude de formes de production et d'échanges composant les diverses facettes de l'appropriation sociale. L'équipe Brandt efface cette diversité et prend pour acquise une homogénéité de l'économie mondiale qu'il y aurait lieu de questionner.

Si la loi de la valeur opère à l'échelle de la planète, elle n'agit pas ici et là dans les mêmes conditions. On ne peut donc affirmer que la récession dans les pays riches — cette galeuse — déclenche la crise dans l'économie mondiale. L'interaction, à l'échelle internationale, des divers secteurs (capitalistes et non-capitalistes) de la production sociale laisse entrevoir une réalité plus complexe.

Pourtant, sur le point crucial, la vision social-démocrate est juste: la paupérisation globale du Tiers-monde ouvre des perspectives affolantes. Les PMA (pays moins avancés) connaissent une détérioration sérieuse de leur condition.

La paupérisation relative frappe évidemment les couches les plus défavorisées parmi les populations du Tiers-monde et développe les antagonismes entre classes et groupes sociaux.

Il faut certes appuyer les efforts des chercheurs, groupes, institutions qui, face à cette situation, tentent d'élaborer une alternative aux politiques d'autruche poursuivies par les gouvernements occidentaux. Ainsi, la suggestion d'une taxe prélevée sur le commerce international (et la production) des armes mérite un examen attentif.

Toutefois — c'est le talon d'achille du mondialisme — il est illusoire de penser qu'un *aggiornamento* collectivement décrété par les États va permettre l'instauration d'une ère nouvelle, prospère et heureuse, fondée sur un nouveau contract social planétaire. Le rêve de J.J. Rousseau, revu et corrigé façon vingtième siècle, propose une indéfectible alliance entre les citoyens libres et définitivement embourgeoisés. La collusion des intérêts qui fonde ce rêve tente en vain de nous convaincre du bien fondé d'un ordre international nouveau assurant l'adaptation du capitalisme aux exigences du monde contemporain.

Avant d'envisager une contre proposition, il serait utile d'esquisser une analyse "au plus juste" des organismes internationaux et de leur rôle comme instruments dans la reproduction des rapports internationaux, ne serait-ce que pour prendre un peu de recul et jeter les bases d'une autre démarche.

Les formations sociales en pagaille

Pour saisir le multilatéralisme dans son essence, il est utile de le concevoir comme une articulation entre formations sociales, i.e. un lien entre des sociétés dont la base matérielle repose sur la combinaison de plusieurs manières de produire et se conjugue avec diverses façons d'envisager l'existence.

Les formations sociales en interaction sont dotées de spécificités qui définissent la place de chaque. Phénomènes historiques, elles échappent à

toute théorisation qui leur prêterait une existence immuable et continue. Elles entrent en des rapports qui, eux aussi, sont datés. Pour la période 1970-1985, des affinités sont apparues entre certaines formations sociales. Si l'on retient comme critère de classification, la place qu'elles occupent dans la reproduction internationale du capital, on pourrait distinguer les formations sociales suivantes:

I. Hégémoniques:	1. dirigeantes	— URSS, États-Unis, Japon, [CEE]
II. Marchandes:	2. associées	— Canada, Suède, Australie, Suisse, République démocratique allemande, etc.
	3. industrielles	— Brésil, Corée du Sud, Singapour, etc.
	4. pourvoyeuses	— Arabie Saoudite, Nigéria, etc.
III. Démunies:	5. résignées	— Tchad, Haute-Volta, Bangladesh, etc.
	6. rebelles	— Mozambique, Bénin, etc.
IV. Proscrites:	7. rôle tactique	— Afrique du Sud, Israël

Les formations sociales hégémoniques maintiennent leur dominance grâce à un ensemble de rapports privilégiés entre elles; elles exercent ainsi collectivement, par l'entremise des États (et de leurs appareils) un droit de gérance sur la production et les échanges mondiaux. Le lien entre puissances dirigeantes colore donc l'ensemble des rapports entre les formations sociales de la planète. La guerre froide et la détente ont un impact sur les contradictions propres à chaque pays. Parmi les formations hégémoniques, il est utile de distinguer les dirigeantes des associées puisque les secondes, bien qu'elles constituent des rouages essentiels de l'alliance, ne pourraient assumer seules les responsabilités inhérentes à la coordination des productions et des échanges.

Les formations sociales marchandes ont réussi à constituer un "capital national" investi productivement soit dans les biens manufacturés (les industrielles) soit comme fournisseur de matières premières (les pourvoyeuses). Dans l'un et l'autre cas, elles atteignent une autonomie relative dans une branche spécifique de production. Le rôle politique des formations marchandes varie selon la conjoncture et le contexte historique. En temps

de crise, elles peuvent disposer sur la scène internationale de leviers importants. Les conditions subjectives de leur regroupement sont apparues en 1973 avec les propositions visant la création d'un nouvel ordre dont elles seraient les premières à bénéficier.

Parmi les formations sociales démunies, on peut distinguer celles qui, résignées à leur sort, tentent d'obtenir le maximum en faisant la chasse aux dons et aux capitaux. Elles ne disposent en quantité suffisante ni du capital marchand, ni du capital productif nécessaire à un développement axé sur la satisfaction des besoins vitaux de leurs populations. Une forte extroversion les rend vulnérables face aux puissances hégémoniques et tributaires des puissances marchandes. Les formations sociales rebelles tentent de se donner, au niveau national et international, les moyens qui permettraient de modifier à la fois les rapports sociaux dominants et la place qu'elles occupent dans la hiérarchie internationale.

Le rôle des formations proscrites dans la reproduction internationale du capital est plus ambigu. À la fois honnies et courtisées, elles contribuent au recyclage et à la circulation notamment par les achats/ventes d'armes. Les États hégémoniques entretiennent pourtant avec elles des rapports ambivalents, dont l'importance tend à diminuer. Ainsi, le rôle de l'Afrique du Sud devient moins important à mesure que le système monétaire international écarte l'or comme instrument principal de réserve. La lutte idéologique engagée contre l'expansionnisme d'Israël a également placé cette formation sociale dans un rôle tactique d'associée marchande.

La nomenclature proposée ci-haut diffère sensiblement de celle adoptée par la Banque mondiale, laquelle retient comme critère premier le PNB (produit national brut) et distingue les pays suivants:

1. Pays industriels à économie de marché (États-Unis, Canada, France, etc. . . .)
2. Pays d'Europe de l'Est à économie planifiée (URSS, RDA, etc. . . .)
3. Exportateurs de pétrole à revenu élevé (Arabie Saoudite, Lybie, etc. . . .)
4. Exportateurs de pétrole à revenu intermédiaire (Algérie, Nigéria, etc. . . .)
5. Importateurs de pétrole à revenu intermédiaire (Kenya, Brésil, etc. . . .)
6. Pays à faible revenu (Tchad, Haute-Volta, Bangladesh).

Les visions de l'organisation internationale — phénomène plus complexe que ne le soupçonnent les réductionnistes — reposent sur des perspectives de classe. Au minimum cinq courants s'affrontent:

1. monopoliste: le déplacement du capital (la commission trilatérale)
2. social-démocrate: la concertation des pays industrialisés (Commission Brandt)
3. tiers-mondistes: l'alliance des bourgeoisies pour le partage du surproduit (Groupe des 77, O.U.A., CNUCED)
4. systémiste: le système communiste comme instrument de transformation des rapports sociaux (COMECON)

5. internationaliste: l'alliance des prolétariats (et des classes exploitées) pour le rejet du M.P.C. et la révolution dans les formations sociales autocrates (SADCC)

Le courant monopoliste regroupe les principaux propriétaires (ou contrôleurs) privés de moyens de production. Les banques multinationales, qui assument depuis 1945 des responsabilités de plus en plus grandes, font partie de ce contingent. Ce groupe, s'intéresse avant tout aux mécanismes responsables de la péréquation des taux de profit. On se préoccupe d'abord du rendement du capital, sans se soucier de sa concentration et de sa centralisation. L'Organisation des Nations unies est perçue comme un instrument facilitant la reproduction globale; on juge de son efficacité en fonction de ce critère.

Les sociaux-démocrates souhaitent une meilleure concertation de la part des États influents à l'échelle mondiale afin de limiter les dégats causés par la crise. On encourage les États à respecter, sinon à dépasser, les objectifs de la troisième décennie des Nations unies pour le développement. On compte sur l'organisation internationale pour redistribuer mondialement la richesse sociale.

Pour les tiers-mondistes, l'auto-suffisance collective du Sud repose sur la conclusion d'alliances entre les diverses bourgeoisies au pouvoir dans les pays asiatiques, africains et latino-américains. L'appropriation et le partage du sur-produit, processus actuellement contrôlé par le Nord, repose sur ces alliances indispensables dans les conditions spécifiques de crise. L'ONU et les institutions spécialisées doivent faciliter la négociation et le repartage.

Les systémistes — à ne pas confondre avec les fonctionnalistes de la science politique auxquels on colle souvent une étiquette semblable — comptent sur les relations entre États et partis dans le monde socialiste pour assurer une transformation radicale de l'ordre social. Les organismes internationaux sont utiles en autant qu'ils permettent d'accélérer la cohésion à l'intérieur du monde socialiste, dont l'antagoniste principal est le monde capitaliste.

Les internationalistes comptent sur l'alliance à l'échelle mondiale des classes exploitées pour assurer la transformation progressive des rapports de production dans les formations sociales devenant plus autocrates. La Conférence de Coordination et de développement en Afrique australe (SADCC) semble appartenir à cette tendance qui juge de l'efficacité des organismes internationaux en fonction de son pouvoir de contenir l'expansionnisme du capital et les appétits des États hégémoniques.

Comme on peut le remarquer, les attentes relativement à la vie internationale varient selon les courants.

Le développement considérable de la productivité au cours de la période suivant la dernière guerre mondiale, de même que la décolonisation, ont permis la constitution d'une mosaïque d'États regroupés au sein d'organismes universels chargés de promouvoir la coopération. Chaque formation sociale a tenté d'en tirer le meilleur bénéfice, tout en respectant le rapport

de force imposé par les états contrôleurs. La sauvegarde des intérêts hégémoniques commence à s'effriter à partir des années 1970 parce que l'ensemble du système se transforme.

Un réseau d'obligations réciproques place le capital monopoliste au centre de l'hégémonie des nations. L'expansion des entreprises dans et hors des pays industrialisés constitue la base même d'une alliance réformiste entre la classe qui contrôle l'usage du sur-produit et celle qui bénéficie du plein emploi, de hausses salaires et de meilleurs avantages sociaux. Ce phénomène explique la délocalisation de la production, ou le fractionnement de la bourgeoisie internationale. Mais au cours de la dernière décennie, le déploiement du capital néglige les pays pauvres.

En rapport avec cette thèse, la démonstration de W. Andreff semble concluante. Le dynamisme des multinationales repose sur une expansion du capital vers des secteurs et des espaces non encore conquis. De 1967 à 1978, le pourcentage des investissements directs reçus par les pays en voie de développement (P.M.A. et P.V.D. à revenu intermédiaire) baisse de 21.7 à 13.

L'État remplit plusieurs fonctions: il hiérarchise les taux de profit, assainit les conditions sociales de la production, et à l'occasion produit directement dans certains secteurs. Or les régimes politiques dans les pays sous développés accusent une double spécificité: d'une part, ils sont placés dans une relation de subordination vis-à-vis des États du centre, et d'autre part, ils sont impliqués dans un tissu de rapports sociaux hétérogènes. Cette situation appelle l'intervention publique et pousse vers une redéfinition des pouvoirs de l'État et du capital, de manière à assurer l'extension et la modernisation de la production sous la gouverne du secteur public. Toutes les conditions se trouvent réunies pour protéger les intérêts des groupes dirigeants et des classes dominantes.

Il ne faut pas se leurrer. Ce sont les pays en développement non pétroliers qui payent la crise. Le déficit global du compte des transactions courantes a triplé entre 1972 et 1978 et doublé ensuite en 1981. Les prix de leurs exportations accusent un fléchissement de près d'un tiers en dix ans. La chute spectaculaire des prix des produits de base a entraîné pour les exportateurs une perte de recettes de 8 à 9 milliards de dollars pour la seule année 1981. Et pour les enforcer davantage, le relèvement des taux d'intérêts rajoute à la facture 15 à 20 milliards de dollars de 1979 à 1981. Les revenus dans les pays industrialisés baissent; ceux des pays du "Tiers-Monde" s'effondrent.

À mesure que se développent les contradictions de la reproduction du capital, il devient de plus en plus difficile pour les États de garantir la reproduction des rapports capitalistes. La redistribution du revenu et la régulation de la circulation, poursuivis tant bien que mal au niveau national, ne permettent pas de créer et maintenir globalement les conditions internationales favorables à la reproduction. La tendance est alors à l'action concertée au sein des organismes internationaux. Ce que individuellement chaque État ne peut réaliser (chez lui ou ailleurs), il veut bien, sous certaines

conditions, en confier la responsabilité à l'ONU. De cette manière, les relations multilatérales exécutent en sous-main et la Souveraineté sauve la face.

Le secrétariat de l'ONU appuie très largement les initiatives qui vont dans ce sens. Il se fait médiateur et propose divers compromis. Les sept points pour une réforme du système international révèle à cet égard des dispositions intéressantes. On suggère, 1) l'ajustement équitable des dettes, 2) un régime fiable de taux de change, 3) la gérance collective des liquidités internationales, 4) une entente pour faire des DTS (Droits de tirage spéciaux) le principal avoir de réserve, 5) une nouvelle base de calcul des quotas (avoirs auprès des institutions financières internationales), 6) une modification des conditions d'octroi de l'assistance, et 7) un plus grand nombre de votes pour les P.V.D.

Il faut dire que l'ONU se montre très préoccupée de l'écart considérable des revenus et de la faible part de la production mondiale qui incombe aux P.V.D. En 1980, alors que les pays industrialisés regroupant 17% de la population de la planète réalisaient 60% de la production mondiale, les pays en voie de développement à faibles revenus réalisaient moins de 3% de la production mondiale.

Si, à partir des diverses interventions de l'ONU et des institutions spécialisées, on tente de cerner les traits particuliers du multilatéralisme, alors le tableau global indique que la collusion des États poursuit les objectifs contradictoires suivants:

1. créer des conditions sociales et matérielles favorables à la production
2. favoriser l'expansion du capital international
3. régler le conflit entre travail salarié et capital

Il semble bien, si cette hypothèse se confirme, que le multilatéralisme devient de plus en plus indispensable pour assurer à l'échelle globale la reproduction du capital.

D'un nouvel ordre à l'autre

Le secrétaire général du Commonwealth, Sir Shridath Ramphal, énonce un point de vue assez largement répandu lorsqu'il constate l'échec des propositions soumises par le Tiers-Monde au cours de la décennie soixante dix:

Les institutions internationales qui pourraient mieux financer le développement se voient refuser les ressources qu'il nécessite. Le multilatéralisme, qui doit être renforcé pour promouvoir la croissance, le développement, la stabilité et l'équité dans un monde interdépendant, est en érosion constante. Nombreux étaient les chemins qui devaient mener au nouvel ordre international mais aucun n'a réellement abouti.

En termes courtois, le haut-fonctionnaire exprime son désarroi face à un blocage qui prive de ressources les agences multilatérales dans leur quête d'un monde meilleur. Que s'est-il passé?

L'interprétation de J. Omo-Fadaka repose sur une lecture symptomatique: l'intransigeance des États nantis. Le sort du NOEI s'est définitivement joué

en février 1980 à la Conférence de l'UNIDO (Organisation des Nations-Unies pour le développement industriel) tenue en Inde (New Delhi). À cette occasion, le projet de résolution présenté par le groupe des soixante-dix-sept (lequel regroupe 129 pays) a échoué. Ce projet réaffirmait l'objectif de faire passer la production industrielle du Tiers-Monde de 9% à 25% d'ici l'an 2000. Sa mise en oeuvre aurait nécessité la création d'un Fonds mondial de développement industriel auquel les pays développés auraient fourni \$225 milliards par année. Le Fonds, financé par les pays riches et administré par les pays bénéficiaires, devait se consacrer à l'industrialisation du Tiers-Monde. Le refus des États-Unis a mis fin au projet.

La faille majeure, selon le post-mortem, réside dans l'incapacité des protagonistes du NOEI d'aborder la question de base. En effet, la stratégie reposait sur l'ajustement des appareils productifs du Tiers-Monde de manière à satisfaire la demande externe, ce qui privait du coup les formations sociales démunies d'un développement autocentré. Ce vice majeur reflétait, selon Omo-Fadaka, l'incapacité des classes dirigeantes périphériques, leur inaptitude à assurer sur le plan intérieur une justice sociale, condition préalable à l'établissement d'un ordre économique international plus équitable.

On pourrait développer une autre interprétation en prenant comme point de départ une explication de l'ambivalence des bourgeoises ou classes dirigeantes en pays sous-développés. Comme le fait remarquer A. Aguilar, la bourgeoisie tiers-mondiste n'est pas en mesure, sauf exception, de diriger et de faire triompher l'alternative d'un développement national indépendant mais elle doit, pour fin de légitimation, s'opposer à l'impérialisme. Toute formule de compromis acceptable, c'est-à-dire qui satisfait à certains intérêts de la formation sociale dominée (ou cooptée), trouve preneur.

Ainsi, les houleux débats sur le nouvel ordre international ont permis d'assurer une transition, un certain nombre de changements dans les relations entre formations sociales. La tendance qui se dessine écarte le globalisme (i.e. la discussion de tout en Assemblée Générale) au bénéfice de négociations par petit groupe. Les observateurs de la scène diplomatique ont signalé une recrudescence d'activités fractionnées, lesquelles ont à l'occasion donné de bons résultats. Les percées dans des domaines comme le droit de la mer et le nouvel ordre de l'information semble trahir des attitudes plus flexibles de la part des États. À quand les changements qualitatifs? □

Haïti: que prépare-t-on pour madame Sidouane?

par André Lachance

Madame Sidouane vend des bananes. Oh, pas beaucoup . . . Tout juste quelques unes qu'elle étale à même la terre battue et derrière lesquelles elle demeure accroupie pendant des heures, silencieuse, marchande anonyme et sans âge que rien ne distingue des centaines d'autres qui proposent leurs dérisoires inventaires au flux incessant des passants.

Pour elle, rien n'a changé depuis le 7 février. Ni la chute du Président à vie de la République, ni la constitution d'un Conseil National de Gouvernement n'ont encore eu de véritables répercussions dans sa vie. Bien sûr, comme tout le monde, elle a applaudi le départ du dictateur et de son épouse pour l'étranger. Enfin, c'en était fini d'eux et de leur clique! Et surtout de ces tueurs macoutes qui ne viendraient plus faire la loi et l'ordre, leur loi et leur ordre, comme ils l'ont si souvent fait depuis tant d'années . . .

Oui, Madame Sidouane est contente. Mais elle ne bouge pas. Sept jours sur sept, de l'aube à la tombée de la nuit, elle occupe le même mètre carré de sol, rue Des Césars à Port-au-Prince, à un jet de pierre de l'immonde cloaque de la Croix-des-Bossales. C'est qu'elle n'a pas le choix. Qui pourrait-elle faire d'autre en ces temps trop durs où les riches, qu'elle voit quelquefois passer en Mercedes-Benz ou en BMW, sont trop riches et les pauvres trop pauvres? Pour elle, pas question de cracher sur les trois, quatre ou même cinq gourdes (5 gourdes = 1 US\$) que lui rapporte quotidiennement son négoce. Il lui faut bien survivre et ça, au moins, c'est du solide!

Un pays ruiné

Madame Sidouane n'est pas une exception en Haïti. Car, pour des centaines de milliers d'hommes et de femmes qui vivent à la toute limite de la survie dans le plus pauvre pays des trois Amériques, l'arrivée au pouvoir de la junte militaro-civile dirigée par le général Henri Namphy n'a manifestement rien changé.

D'autres "grands nègres", comme on appelle les gens importants en Haïti, occupent aujourd'hui le blanc Palais national alors qu'eux continuent

André Lachance est pigiste et il travaille à Montréal. Il a vécu en Haïti.

de croupir et, semble-t-il pour longtemps encore, dans la même sempiternelle misère.

C'est qu'une fois soulagée de la vindicte à l'endroit des miliciens macoutes, le sac de luxueuses villas des Jean-Claudistes terminé, la profanation des tombeaux des familles des duvaliéristes accomplis, les fureurs, les haines et les jalousie apaisées, la réalité est là, omniprésente.

Et elle n'est pas rose . . . Le pays est ruiné.

En plus des 30 000 "disparus" de l'ère duvaliérienne, la nation a perdu des milliers de médecins, d'infirmières, d'enseignants, d'universitaires, d'avocats et de professionnels, hémorragie aux conséquences incalculables pour ce petit pays de six millions d'habitants et dont les sociétés riches et développées du Nord ont largement profité.

En ce printemps de 1986, plus de la moitié de la population ne dispose d'aucun emploi rémunéré pour vivre . . . L'analphabétisme est le lot d'au moins 77% des masses dont les trois quarts vivent à la campagne, la grande majorité vivant sur des parcelles de terre aux rendements très faibles . . . L'industrie touristique est au point mort, les hôtels à peu près déserts . . . La déforestation, l'érosion des sols, le manque d'eau, l'extermination du cheptel porcin, les difficultés de communication, le déficit calorique dont souffre près de 50% de la population, la résurgence du paludisme, la survivance de formes d'exploitation à caractère nettement esclavagiste, l'insalubrité de centaines de milliers de logements, l'utilisation de méthodes archaïques de pêche et d'agriculture sont quelques uns des problèmes les plus criants auxquels devront s'attaquer les nouveaux dirigeants haïtiens.

Et dans ce pays où les taux de mortalité infantile rejoignent ceux du Sahel, les coffres de l'État sont vides, des centaines de millions, sinon un milliard de dollars US ayant précédé en exil le couple présidentiel et son entourage depuis quelques années, se réfugiant "en dance" dans des pays "sûrs" pour le cas où . . .

Et l'avenir?

Bien malin qui pourrait répondre avec certitude à cette question. Force est de constater, toutefois, que le pays ne pourra rattraper le niveau de vie de ses voisins des Caraïbes avant, au mieux, une génération et que tant qu'y subsisteront les attitudes autocratiques héritées de l'époque coloniale qui déteignent sur les comportements d'à peu près tous les Haïtiens, quelque soit leur classe sociale, il y a encore loin de la coupe aux lèvres pour ceux qui souhaitent l'établissement d'une véritable démocratie en Haïti.

Une chose semble certaine: c'est qu'on ne peut comprendre ce qui se passe, et ce qui risque d'advenir, dans la première République noire du monde sans faire référence à son passé, qu'il soit récent ou plus lointain.

Contrairement à une opinion soutenue, très souvent avec beaucoup d'emphase par certains leaders de la diaspora qui vont jusqu'à prétendre que le "peuple haïtien vient de donner au monde une leçon éclatante de démocratie", le départ du Président à vie fut en réalité plus le fait de Washington que celui du peuple haïtien . . .

Bien sûr, le peuple a lutté à sa façon, bien sûr il a protesté, criant, pathétique: "À bas la misère!", "À bas la faim!", "À bas l'exploitation!". Il a crié sa détresse mais sans jamais parvenir à s'organiser, son rejet d'un régime pourtant honni depuis des lustres ne parvenant pas à dépasser le stade de quelques marches certes courageuses, mais sporadiques, au Cap, aux Gonaïves, aux Cayes ou à Petit-Goâve. La capitale, qui connaît pourtant d'énormes problèmes sociaux, n'a pas bronché avant que le tyran ne quitte le pays, à l'exception peut-être du concert de John Littleton le 15 décembre où quelques centaines de jeunes ont alors crié des slogans hostiles au régime.

Le coup fatal, celui qui devait entraîner le départ en pleine nuit du couple présidentiel et son embarquement en tapinois à bord d'un transport de l'U.S. Air Force, fut porté de l'extérieur . . . Devenu un allié décidément trop "encombrant" pour une Amérique qui se pose avec ostentation comme la "championne de la liberté et de la démocratie", particulièrement auprès des nations sud-américaines qui savent d'expérience que celle-ci a manifesté jusqu'à ce jour une étonnante propension à s'accomoder de régimes qui, bien que bafouant les droits humains, ne remettaient pas en cause son hégémonie, Jean-Claude Duvalier n'avait pas le choix. Il devait partir!

À cet égard, la désinvolture avec laquelle Larry Speakes, le porte-parole du Président Reagan, a annoncé, une semaine avant le fait, la chute du despote montre bien à quel point Washington a été mêlé de près aux événements de février.

C'est que les stratèges de la Maison Blanche, sachant fort bien qu'aucun mouvement d'obéissance communiste n'était sérieusement à l'oeuvre dans le pays, ont vite compris que les risques de déstabilisation qu'ils encourageaient en se débarrassant de Duvalier étaient, en définitive, minimes. Dans cette région vitale pour les intérêts de toute nature des États-Unis, il n'y avait absolument aucune chance que le pouvoir tombe dans des mains indésirables, les militaires et les civils chargés, par l'ex-dictateur, de composer le Conseil National de Gouvernement offrant à cet égard d'amples garanties . . .

Le fardeau du passé

Cette "libération" venue d'outre-frontière inquiète car elle met en évidence une vieille lacune propre au plus démunis des peuples de l'hémisphère occidental: son incapacité quasi-congénitale à s'unir et à s'organiser en vue d'objectifs communs.

Et comment pourrait-il en être autrement dans ce pays où fourmillent toujours, en cette fin du 20^e siècle, les séquelles débilantes de l'une des plus abominables entreprises d'exploitation de l'homme par l'homme qu'ait connu l'humanité? Tant il est vrai que l'esclavage, pratiqué par les colons français de l'île de Saint-Domingue au 18^e siècle, a traumatisé à un point tel cette race, transplantée de force sur un continent étranger dans des conditions horribles, qu'elle en porte aujourd'hui encore les douloureux stigmates.

Cet héritage pour le moins contraignant hypothèque lourdement la nation haïtienne et constitue, autant que l'analphabétisme et la relative pauvreté des ressources, un obstacle formidable à son développement.

“Evidemment, le parti le plus simple pour les révolutionnaires en mal de cohésion nationale était de copier le seul modèle qui s'offrit à leur intelligence,” explique le Dr Jean Price Mars dans *Ainsi parla l'Oncle* au sujet de l'inévitable choix de société que durent faire les esclaves révoltés au lendemain de leur victoire contre les colons blancs. “Donc, tant bien que mal, ils insérèrent le nouveau groupement dans le cadre disloqué de la société blanche dispersée (les blancs ayant été éliminés ou s'étant enfuis-N.d.r.), et ce fut ainsi que la communauté nègre d'Haïti revêtit la défroque de la civilisation occidentale au lendemain de 1804 . . .”.

Bien qu'ils aient voulu montrer qu'ils se démarquaient de la France en rebaptisant Saint-Domingue de son ancien nom indien d'Haïti, les nouveaux hommes libres de la première République noire reprisent ironiquement le seul modèle d'organisation sociale que connaissait l'écrasante majorité, d'entre eux, soit le modèle autocratique, déjà vieux de plus d'un siècle, des blancs des plantations. Modèle qui perdure encore à des degrés divers dans toutes les strates de la société haïtienne et dont le travail domestique des “restavek”, ces enfants contraints de servir sept jours sur sept sans aucun salaire dans des milliers et des milliers de familles n'est que l'une des manifestations les plus évidentes.

Non, ce n'est pas le fruit d'un hasard si tous les chefs à se succéder depuis 182 ans dans cet État né d'une révolte victorieuse d'esclaves aient été, à l'exception peut-être de Dumarsais Estimé de 1946 à 1950, des autocrates, quand ce n'étaient pas carrément des Ubu roi. L'une des premières préoccupations de Jean-Jacques Dessalines, le Père de l'indépendance nationale, n'a-t-il pas été de se faire proclamer “Gouverneur général à vie” par ses lieutenants, geste que devaient imiter à leur tour Pétion, Boyer, le Dr Duvalier et son fils Jean-Claude?

Un dangereux atavisme

Ce n'est pas non plus par accident si tous les comités, mouvements et groupes d'opposition, réels ou imaginaires, qui ont foisonné dans la diaspora pendant les 28 ans de l'ère duvaliérienne, ne sont pas parvenus à s'entendre sur un minimum d'objectifs communs pour déloger le despote. L'individualisme forcené des “leaders”, leur volonté de tout contrôler, attitude qui n'est pas tellement éloignée de celle des hommes politiques traditionnels haïtiens, ont coûté cher à l'opposition. On a discoursé avec verve, on a énoncé de splendides théories, on s'est entre-déchiré dans des révolutions qui ont eu pour théâtre les hauts de duplex de Parc Extension ou de Brooklyn mais jamais une action concrète, autre que suicidaire (Jacques Stephen Alexis, Dr Layné, etc.), n'a-t-elle été menée à bien. “Simagrées dans la chambre, simagrées dans le salon” chante fort à propos Manno Charlemagne . . .

Cela donne à réfléchir car comment un peuple qui n'a pu s'organiser pour combattre un régime qui le laissait croupir dans la plus abjecte misère pourra-t-il jamais se mobiliser, avec toute la discipline que cela implique, pour gagner la bataille de la démocratisation et du développement?

Les événements des dernières semaines, entre autres la démission de Me Gérard Gourgue de son poste de ministre de la Justice ainsi que les violentes manifestations dans les rues de Carrefour et du centre de Port-au-Prince où des milliers de citoyens, que les autorités soupçonnent déjà d'être manipulées par des "éléments subversifs", ont réclamé la destitution des personnalités liées à l'ancien régime et la tenue d'élections générales, ne laissent présager rien de bon. D'autant plus que le Conseil National de Gouvernement ne manifeste que peu d'empressement à annoncer un scrutin général, faisant même état d'un délai de quelques années . . . Il est vrai que les militaires, même animés des meilleures intentions, n'ont jamais vraiment fait figure de démocrates, pas plus en Haïti que dans n'importe quel pays du monde.

Si les incidents liés à la misère et à l'impatience se multiplient, comme il est plausible de le croire, il est probable que le régime va se radicaliser, invoquant l'absolue nécessité de protéger la loi et l'ordre pour faire taire les plus bruyants . . .

Mais même si des élections générales ont lieu comme l'a promis le général Namphy, quelle figure émergera du chaos politique actuel? Car peu importe qui sera éventuellement élu à la Présidence de la République, la tentation d'avoir recours à un "homme fort" pour "maîtriser la situation" n'en subsistera pas moins . . .

Et ce Président démocratiquement élu par des masses analphabètes ne risquera-t-il pas, compte tenu des réflexes ataviques, de se transformer à son tour en un tyran ne tolérant aucune contradiction, comme ce fut justement le cas du Dr. François Duvalier, pourtant l'espoir des progressistes en 1957? On peut le craindre d'autant plus que la méfiance qui imprègne les rapports sociaux en Haïti et qui, comme d'ailleurs le formidable complexe de persécution qui nourrit à son tour une paranoïa souvent délirante, touche beaucoup de gens, les "grands nègres" comme les humbles portefaix.

Bien sûr, il y a de l'espoir: la campagne nationale d'alphabétisation que vient de lancer l'Episcopat et dont le but est d'extirper totalement l'analphabétisme d'ici cinq ans; l'aide de la diaspora, qui n'est pas non plus négligeable, tant en rentrées de devises qu'en investissements humains; la bonne volonté également de centaines de milliers d'hommes et de femmes qui veulent s'en sortir, manifeste dans leur désir farouche de ne plus jamais revivre d'aussi lamentables années et de développer au maximum les ressources du pays.

Mais le problème, c'est qu'entre vouloir et pouvoir, il y a un fossé. Un fossé aussi large et aussi profond que celui qui existe entre les 2 000 familles disposant de revenus annuels de plus de 90 000\$ et les centaines de milliers de Madame Sidouane du pays. □

DOCS

CA1 EA I56 FRE

no 1, 1986

Perspectives internationales. --

43205151